

En 1950, l'effectif de la Marine royale canadienne a été porté à 13,440 officiers, sous-officiers et matelots. A son enrôlement, la recrue signe un engagement de cinq ans qui est successivement renouvelé, si le marin le désire, jusqu'à sa retraite.

Les officiers de la Marine royale canadienne viennent de trois sources principales: 1° le Collège des services armés de *Royal-Roads*, en Colombie-Britannique, et le Collège des services armés appelé Collège militaire royal, à Kingston (Ont.); 2° enrôlement de certains spécialistes à partir des universités; 3° avancement. En outre, un certain nombre de brevets d'officier à court terme sont détenus par l'effectif aérien.

Opérations.—La mission la plus importante de la Marine royale canadienne jusqu'au milieu de 1950 a consisté à soutenir, au moyen de trois destroyers, les forces des Nations Unies engagées dans la défense de la Corée du Sud. Les destroyers *Cayuga* et *Athabaskan*, de la classe des tribus, et le *Sioux*, destroyer de la classe V, ont quitté leur port d'attache (Esquimalt) en juillet et ont participé à des opérations de débarquement, à des bombardements, à des convoiements et autres missions sur la scène coréenne.

Le *New Liskeard*, dragueur de mines de la classe Algerine dont le port d'attache est Halifax, s'est joint à des navires de la Marine et de la Garde côtière américaine pour effectuer un vaste relevé du Gulf-Stream. Le *Cedarwood*, navire auxiliaire basé à Esquimalt, a poursuivi sa mission océanographique sur le littoral du Pacifique.

La Marine royale canadienne (Réserve).—Toutes les réserves de la Marine canadienne sont réunies en un seul corps: la Marine royale canadienne (Réserve). Vingt et une divisions navales sont établies aux centres suivants:—

Halifax (N.-É.), <i>Scotian</i>	London (Ont.), <i>Prevost</i>
Charlottetown (Î. du P.-É.), <i>Queen Charlotte</i>	Port-Arthur (Ont.), <i>Griffon</i>
Saint-Jean (N.-B.), <i>Brunswick</i>	Winnipeg (Man.), <i>Chippawa</i>
Québec (P.Q.), <i>Montcalm</i>	Regina (Sask.), <i>Queen</i>
Montréal (P.Q.), <i>Donnacona</i>	Saskatoon (Sask.), <i>Unicorn</i>
Ottawa (Ont.), <i>Carleton</i>	Calgary (Alb.), <i>Tecumseh</i>
Toronto (Ont.), <i>York</i>	Edmonton (Alb.), <i>Nonsuch</i>
Kingston (Ont.), <i>Cataraqui</i>	Vancouver (C.-B.), <i>Discovery</i>
Hamilton (Ont.), <i>Star</i>	Victoria (C.-B.), <i>Malahat</i>
Windsor (Ont.), <i>Hunter</i>	Prince-Rupert (C.-B.), <i>Chatham</i>
	Saint-Jean (Terre-Neuve), <i>Cabot</i>

Ces divisions navales ne sont pas seulement des centres locaux d'instruction des réservistes, mais aussi des bureaux de recrutement pour la Marine royale canadienne. Les divisions, qui tirent du matériel de surplus de guerre une grande partie de leur équipement d'instruction élémentaire et qui, dans plusieurs cas, utilisent de nouveaux édifices, sont bien outillées pour répondre aux normes élevées de l'instruction navale moderne. Chacune est responsable de la formation à l'égard de différentes spécialités navales,—artillerie, défense portuaire, aviation, transmissions, etc.—et des officiers et matelots de la Marine royale canadienne font fonction d'instructeurs. Chaque division relève d'un officier en service actif de la M.R.C. (R), qui a sous ses ordres un officier d'état-major de la Marine royale canadienne.

Outre leur entraînement annuel, officiers et matelots de la M.R.C. (R) peuvent faire du service volontaire et du service spécial, selon les exigences du quartier général de la Marine. Dans ce dernier cas, ils remplacent les officiers et matelots de la Force permanente qui manquent à l'effectif.